

## **Assemblée Générale 2026 Saint-Jean-de-Luz**

**C'est à l'hôtel BIZIPOZ de Saint-Jean-de-Luz que les adhérents de la section Aquitaine de la FNRCE étaient conviés pour tenir leur assemblée générale annuelle, en ce vendredi 24 avril très ensoleillé. Même si le nombre des participants n'était pas aussi élevé que le Conseil fédéral aurait pu le souhaiter, la qualité était au rendez-vous.**

Après un café d'accueil et un mot de bienvenue, le Président a ouvert l'assemblée à 10h, en invitant chacun à un moment de recueillement en souvenir de celles et ceux nous ayant quittés depuis la dernière AG.

### **REMERCIEMENTS**

Le Président a poursuivi en adressant ses remerciements aux membres du Conseil fédéral régional (CFR), qui l'aident à faire vivre la section Aquitaine de la FNRCE. Ce fut l'occasion de regretter le peu de représentation féminine en son sein, puisqu'une seule femme y siège, ainsi que la faiblesse de représentation géographique des départements 40 et 64 et même l'absence totale pour le département 24. Comme chaque année, un appel au bénévolat a été lancé pour venir renforcer le Conseil fédéral, avec pour objectif l'organisation de réunions délocalisées du CFR dans chaque département à tour de rôle, suivies d'échanges avec les adhérents au cours d'un repas.

Nos invités, venus participer à notre AG et y intervenir, ont également été remerciés, sans oublier la CEAPC qui nous soutient par :

- la dotation financière annuelle partagée avec la section Poitou-Charentes au prorata du nombre d'adhérents,
- la communication trimestrielle des coordonnées des collègues faisant valoir leurs droits à la retraite,
- la mise à disposition de salles en régions pour faciliter l'organisation de nos réunions,
- et le projet d'implantation d'un lien dans l'intranet caisse, pointant vers le site de notre fédération ([www.fnrce.fr](http://www.fnrce.fr)), afin que les nouveaux retraités aient connaissance de l'existence de la FNRCE et des services qu'elle propose.

### **RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITÉ**

Le Président a ensuite présenté en diaporama le rapport moral et d'activité pour 2025.

Activité régionale : En 2025, le Conseil fédéral régional s'est réuni à 4 reprises dont 3 fois en visioconférence (**30 janvier, 3 septembre et 1<sup>er</sup> décembre**) et une fois en présentiel, le **14 avril**, veille de l'AG 2025 qui s'est tenue à Arcachon.

Activité nationale : Deux membres de notre CFR représentent la région Aquitaine au Conseil fédéral national (CFN) il s'agit de Bernard Charrier et de Marc Darriet. Quant à Claude Sausset et Éric Leloup, 2 autres membres de notre CFR, ils participent également aux CFN pour assurer le bon fonctionnement des aspects informatique et internet. Nos représentants ont donc ainsi participé aux 4 Conseils fédéraux nationaux qui se sont déroulés le **5 mars** rue Masseran à Paris, le **19 juin** en visioconférence, le **18 septembre** à Sainte-Foy-les-Lyon (la veille des assises nationales) et le **10 décembre** Rue du Louvre à Paris dans les locaux de la CEIDF.

Nous sommes également investis dans des actions nationales :

- Bernard Charrier anime la commission communication qui produit notamment 3 numéros d'**Infos retraités** chaque année. Cette revue, tirée à 5750 exemplaires, compte de 28 à 32 pages et arrive dans la boîte à lettres de chaque adhérent. En 2025 sont parus les numéros 117, 118 et 119. Les anciens numéros sont également consultables sur le site internet.
- Marc Darriet, après avoir été la cheville ouvrière du PAP (**Protéger et Aider mes Proches**), un encart de 6 pages publié dans Infos Retraités n°115 qui traitait des éléments à connaître pour faciliter la transmission aux proches en cas de disparition, travaille désormais à synthétiser la collecte très fournie d'informations sur le thème du « **maintien à domicile** ».

Adhésions : Après une campagne de 2 mois en 2024 qui a permis d'augmenter le nombre de nos adhérents tant sur le plan national (5 260 adhérents) que régional (+11% de progression en Aquitaine), nous avons dû consacrer 2 mois en 2025 à la campagne pour le renouvellement des délégués régionaux de BPCE Mutuelle, ces délégués représentant les adhérents individuels à la mutuelle et donc les retraités que nous sommes. Ce fût payant en termes électoraux puisque nos candidats ont été élus à 15 des 16 postes ouverts nationalement. Mais comme on ne peut être à la fois au four et au moulin, nous avons constaté, fin 2025, une légère érosion de nos adhésions régionales. Il est difficile de comptabiliser les adhésions avant la fin d'exercice car elles nous parviennent tout le long de l'année et parfois très tardivement... c'est dommage, car le temps passé aux relances fait défaut pour les autres activités.

Enfin, nous ne pouvons que regretter la dérive de la société vers un plus grand individualisme et, consécutivement, un net recul de l'engagement au service des autres et du bénévolat. Dommage...

Notoriété : Nous mettons à disposition des adhérents (sur le site internet) un 4 pages recto verso au format A5. Cette plaquette régionale présente succinctement la FNRCE (histoire, missions, événements, projets et utilité de l'adhésion) pour que chacun puisse faire acte de prosélytisme auprès d'autres retraités de CE non encore vadhérents.

La présentation du rapport moral et d'activité se termine par un appel aux bonnes volontés pour venir renforcer l'équipe du Conseil fédéral régional et améliorer à la fois la parité et la présence terrain sur l'ensemble de l'Aquitaine.

## **RAPPORT FINANCIER**

Michel Blanchet, trésorier de la FNRCE section Aquitaine, présente ensuite le rapport financier pour l'exercice 2025. Il en ressort que le fonctionnement de la section est particulièrement économe du fait du recours à la visioconférence. Adopté lors du Covid, ce fonctionnement a été réintroduit car il supprime le temps de transport pour les CFR et, accessoirement, les frais de transport de restauration et d'hébergement, d'autant que les adhérents boudent nos réunions décentralisées en ne participant pas aux rencontres associées.

Notons que la section a doté l'Amicale de 500 €. Elle lui délègue l'organisation des événements festifs se tenant hors de toute réunion statutaire, et que ses statuts ne l'autorisent pas à gérer directement (une semaine autour des Lacs Italiens septembre-octobre 2025). Cette dotation est ramenée à 300 € en 2026 car une section régionale supplémentaire a adhéré à l'Amicale. Chaque participant aux assises nationales de la FNRCE a reçu 150 € comme prise en charge partielle des frais engagés à cette occasion : soit 900 € pour l'ensemble des 6 participants. Cette prise en charge partielle, qui se fait sur production de justificatif, verra son montant passer à 200 € en 2026.

Au final, l'exercice 2025 présente un excédent de 3 740,14 €

## **RAPPORT DU VÉRIFICATEUR AUX COMPTES**

Il est ensuite donné lecture du rapport de Pierre Grillon, vérificateur aux comptes, établi le 11/03/2026, qui se termine sur la formule : « ... je certifie la régularité et la sincérité des comptes de l'exercice 2025 et en conséquence, je demande à l'assemblée générale d'approuver le rapport financier de l'exercice écoulé et d'en donner quitus au trésorier. »

## **COTISATIONS**

2025 ayant été largement bénéficiaire, la part de cotisation locale à reverser au national ayant été maintenue, et la section disposant d'une réserve financière couvrant plus de 3 exercices, il est proposé de maintenir inchangé le niveau des cotisations locales annuelles.

Pour mémoire :

- ➔ Cotisation de l'Amicale = 15 €/an
- ➔ Cotisation de base à la FNRCE Aquitaine = 35 €/an
- ➔ Cotisation de soutien à la FNRCE Aquitaine = 40 €/an
- ➔ Cotisation de solidarité à la FNRCE Aquitaine = 50 €/an (adhésion à l'Amicale incluse)

## **VOTES**

**Le rapport moral et d'activité, le rapport financier, le maintien de cotisations, la dotation financière à l'Amicale recueillent le vote unanime de l'Assemblée Générale.**

Il est également décidé unanimement que les adhérents inscrits aux assises 2026, se déroulant du 17 au 19 septembre à Orléans, porteront les voix de la section Aquitaine de la FNRCE.

## **INVITÉS**

**Roland Béguet**, Membre du directoire de la CEAPC en charge du pôle Ressources, est invité à prendre la parole pour commenter la présentation qu'il a réalisée sur l'actualité de la CEAPC. Cette présentation sera adressée en annexe à ce compte rendu.

**Céline Garnier**, Directrice gestion et relation clients d'EPS (Ensemble Protection Sociale) structure qui regroupe la CGP et BPCE Mutuelle, fait à son tour une présentation commentée qui vous est adressée en annexe.

**Véronique Fabriès**, Présidente de la section Midi-Pyrénées de la FNRCE et de l'Amicale des Retraités Caisse d'Épargne Sud Loire (ARCESL), après avoir adressé à l'assemblée un salut fraternel de la part des adhérents de la section qu'elle préside, expose l'actualité de l'Amicale.

ARCESL : Cette amicale inter régionale se dénommait ARCEGSO pour « Amicale des Retraités des Caisses d'Épargne du Grand Sud-Ouest » et recevait des subsides de la part des sections APC de la FNRCE pour organiser des événements ludiques et festifs. La section Poitou-Charentes a décidé de s'en retirer et la section Languedoc-Roussillon a fait l'inverse, en rejoignant l'Amicale que d'autres sections régionales aimeraient également rallier. À ce jour elle regroupe les sections Aquitaine, Languedoc-Roussillon, Limousin et Midi-Pyrénées. Sa territorialité ne correspondant plus vraiment au grand Sud-Ouest, il a fallu changer le nom. C'est ainsi que dans son AG du 14 avril 2026 l'Amicale a décidé de s'appeler « **Amicale des Retraités Caisse d'Épargne Sud Loire (ARCESL)** ». Les formalités administratives étant en cours (modifications en préfecture), c'est donc sous ce nouveau nom que les propositions arriveront. Véronique Fabriès évoque ensuite les projets 2026 et 2027. Quelques journées découvertes en France, comme la « Venise du Périgord » le 11 juin 2026, « Culture et convivialité en Languedoc » le 8/09/2026, un circuit en Albanie, Grèce et Macédoine du nord programmé du 29/09 au 06/10/2026. Pour 2027, du 23 au 26 juin il y aura une sortie de 4 jours à destination du Marais Poitevin et du Puy du Fou incluant la fameuse Cinéscénie. On évoque également les Fjords Norvégiens et d'autres projets encore à affiner.

**Richard Torrelli**, de PACA et Secrétaire national représentant le bureau national à notre AG, prend ensuite la parole. Il souligne son plaisir de constater le dynamisme de la section régionale et de l'Amicale inter régionale. Il se joint aux regrets exprimés quant au désamour subi par le collectif en général, qui nuit au développement d'initiatives comme celles portées par la FNRCE : mais il faut persévérer.

Notre Fédération, dans ses engagements pour la défense des retraités des Caisses d'épargne, est présente au sein de l'UFRB (Union fédérale des retraités de la banque) et de la CFR (Confédération française des retraités) qui regroupe près de 1,5 million de retraités.

Sont dénoncées les multiples attaques dont les retraités font l'objet, qui présentent nos générations comme des nantis, des égoïstes, des gens pour qui tout est arrivé aisément, sans effort, sans sacrifice, sans persévérance. Il est foncièrement injuste et c'est une grossière erreur que de chercher à diviser les générations quand le pays a besoin de tous, et de toutes les énergies pour sortir du mauvais pas dans lequel il se trouve.

Si demain les retraités, ostracisés comme ils le sont, décidaient de se retirer de la vie publique, du secteur caritatif, du monde associatif, et d'une manière plus globale de tous leurs engagements citoyens, la société en souffrirait y compris sur le plan économique.

En France, les retraités sont au nombre de 17 millions et la majorité d'entre eux ne néglige aucune échéance électorale : il conviendrait de s'en souvenir.

Sur ces commentaires le Président clôture l'Assemblée générale non sans remercier à nouveau tous les participants.

**Il donne rendez-vous au mois de mars 2017 dans le Libournais pour la prochaine AG.**

Pour l'heure, les débats cèdent la place à l'apéritif et au repas servi sur place.

Vers 15h00 est organisée une visite guidée et commentée du centre historique de Saint-Jean-de-Luz et de son port.

Fin de l'AG à 12h40.

Rédacteur  
Bernard Charrier